

Commune de La COUARDE-SUR-MER

Mairie

9 Grande Rue

17670 LA COUARDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

N° 2022051

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 21 juin 2022, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Mesdames Béatrice TURBE, Peggy LUTON, Virginie BESSON, Carine LUTT, Dominique BAESJOU, Nadège BIELOT ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Denis GIRAUDEAU, Jean-Yves DUTERTRE, Jacques DURET, Franck DUVERNAY, Jean-Claude BROCHARD, Philippe MARSAC.

Étaient absents : Madame Vanina PICHEVIN et Monsieur Mathieu BONITON.

Pouvoirs : Vanina PICHEVIN à Franck DUVERNAY,
Mathieu BONITON à Virginie CANARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves DUTERTRE

OBJET : CIMETIERE COMMUNAL - AVIS SUR REPRISES DE CONCESSIONS

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur GIRAUDEAU qui informe qu'une procédure de reprise a été lancée le 04/09/2018 pour 28 concessions du cimetière constatées comme en état d'abandon.

Deux familles se sont manifestées pour prolonger les concessions les concernant et qu'un nouveau constat dressé le 10/01/2022 fait état de 26 concessions en état d'abandon pouvant faire l'objet d'une reprise par la Commune.

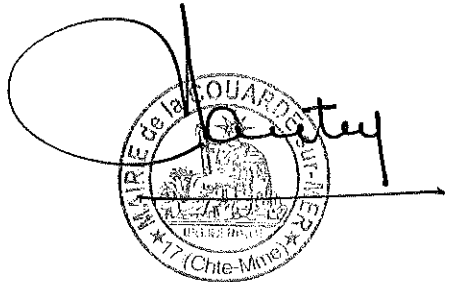
Il est donc proposé au Conseil Municipal de donner un avis favorable à la reprise des concessions suivantes pour les remettre en état et les proposer à de nouvelles familles : 28, 39, 49, 90, 93, 126, 133, 137, 138, 152, 172, 183, 226, 232, 243, 299, 324, 348, 356, 415, 456, 548, 664, 668, 686, 687.

Entendu l'exposé, après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de d'accepter la proposition de convention exposée et d'autoriser le Maire à la signer.

AR Prefecture

017-211701214-20220628-2022051-DE
Reçu le 04/07/2022
Publié le 04/07/2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations.
A La Couarde, le 1^{er} juillet 2022.
Le Maire,
Patrick RAYTON.



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patrick Rayton', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LA COUARDE SUR MER' at the top, 'CHARENTE-MARITIME' at the bottom, and '17' in the center. The signature is written in a cursive style and extends to the right of the stamp.